

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**DÉLIBÉRATION n° 2015/12/01-01**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Accord transactionnel concernant des autorisations d'occupations temporaires**

Le conseil d'administration approuve le principe de deux accords transactionnels conclus avec les sociétés :

- Alimentation Automatique
- L'Arôme

dont les modalités sont définies dans le document annexé à la présente délibération, et autorise le Président à signer ces derniers.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> décembre 2015

  
Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université

